



20 octobre 2016

Vers des coupures de l'électricité cet hiver ?

En ce début de période hivernale, la décision d'EDF corroborée par la dernière prescription de l'ASN conduisant à l'arrêt de 5 réacteurs sous trois mois pour procéder à des contrôles ne sera pas sans conséquence sur la nécessaire réponse aux besoins en énergie des usagers, des collectivités et des entreprises.

Cette situation passablement dégradée sur le plan industriel et exacerbée par les exigences de rentabilité, sans le redémarrage total ou partiel des 7 réacteurs déjà arrêtés à ce titre, nécessitera qu'EDF sollicite tous les moyens de production, qu'il s'agisse des centrales Thermiques classiques ou des équipements hydro-électriques.

In fine, le RTE devrait aussi importer de l'énergie en masse auprès des producteurs des pays frontaliers, sans aucune assurance de leur capacité à répondre à court/moyen terme à cette exigence cruciale.

D'ailleurs aucun scénario ne serait écarté par EDF et RTE, allant de l'effacement volontaire jusqu'au délestage imposé par RTE.

La solution est-elle, sans aucun débat public, de continuer le processus de fermeture du centre nucléaire de production d'électricité de Fessenheim et des centrales thermiques de production d'électricité à partir du fuel de Porcheville et Cordemais ?

Il est temps de stopper l'absurdité d'une taxe carbone Franco/Française imposée aux seules centrales thermiques produisant de l'électricité à partir du charbon et qui menace le Havre, Gardanne, Emile Huchet et Cordemais.

La FNME-CGT revendique la fin du bradage à des opérateurs privés les barrages.

La solution n'est pas non plus l'ouverture du capital du RTE qui assure la sécurité du réseau électrique.

La FNME-CGT demande à la Direction d'EDF et aux pouvoirs publics de revenir sur leur décision de fermer les tranches thermiques fuel de 600MW.

Elle exige également qu'un véritable scénario de crise soit mis en œuvre intégrant l'étude de construction de nouveaux moyens de production rapidement disponibles sur le réseau et de mobiliser les moyens de Recherche et Développement et d'Ingénierie pour développer de nouvelles techniques de thermique à flamme de demain (charbon propre, captage CO₂, biomasse...).

Pour la FNME-CGT qui dénonce depuis des années la libéralisation du secteur, avec son lot de fermeture des moyens de production et la sectorisation des activités, qui conduisent à ne plus répondre aux

CONTACTS PRESSE

Marie-Claire CAILLETAUD 06 17 48 44 79
Laurent LANGLARD 06 70 30 82 96

fnme@fnme-cgt.fr

FNME CGT

263 rue de Paris - 93000 Montreuil
Tél : 01 55 82 78 00

► fnme-cgt.fr



obligations de service public, il est temps d'arrêter ce dépeçage de toute la filière. D'autres choix sont possibles, et souhaitables !

En effet le projet de pôle public de l'énergie permet non seulement de lutter contre les dérives constatées actuellement mais assure aussi un service public de qualité en confortant la péréquation tarifaire et l'égalité de traitement sur tout le territoire. Ce pôle public mettra aussi en œuvre les programmes de recherche et développement réalisant une véritable transition énergétique en fournissant à tous d'une énergie décarbonée au juste coût...

La FNME-CGT et ses militants, avec les salariés du secteur, ont engagé depuis des mois des initiatives et des mobilisations pour construire une appropriation collective de ces sujets majeurs pour l'avenir de notre nation. Déterminés ils poursuivront cette démarche jusqu'à son aboutissement.

Interlocuteurs dossier :

Thierry RAYMOND : 06 45 45 87 20

Virginie NEUMAYER : 06 22 46 28 94

CONTACTS PRESSE

Marie-Claire CAILLETAUD **06 17 48 44 79**

Laurent LANGLARD **06 70 30 82 96**

fnme@fnme-cgt.fr

FNME CGT

263 rue de Paris - 93000 Montreuil

Tél : 01 55 82 78 00

▶ fnme-cgt.fr

